COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

DIRIGEANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir ou développer des connaissances sur :

- Appliquer les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines et maîtriser les principales obligations liées à l'emploi salarié.
- Construire un dossier de demande de subvention complet et argumenté.
- Identifier les sources de financement et développer une stratégie de recherche de partenaires.
- Élaborer un argumentaire commercial et valoriser son club à travers une plaquette adaptée.

PUBLIC

Ouvert aux :

- Dirigeants ou nouveaux dirigeants des clubs : président(e), trésorier(e), secrétaire, vice-président(e), vice-trésorier(e) et vice-secrétaire
- Présidents, secrétaires et trésoriers des Comités Départementaux

ÉVALUATION ET DIPLÔME

- Autoévaluation en début et fin de formation
- Attestation individuelle en fin de formation

CONTENU

Cas pratiques subvention

Apprendre à construire un dossier de demande subvention complet et argumenté à partir d'un cas pratique (budget prévisionnel, objectifs, plan de financement et pièces justificatifs)

Cas pratique RH

Acquérir et mettre en pratique les bonnes pratiques de gestion des ressources humaines à travers des situations concrètes liées au recrutement, à la contractualisation, à l'organisation du temps de travail et à la gestion quotidienne des salariés.

Stratégie marketing - partenaire et plaquette commerciale

Identifier et différencier les différents types de partenaires privés (mécénat & sponsoring), construire un argumentaire adapté aux partenaires potentiels et maîtriser les éléments clés nécessaires à la conception d'une plaquette commerciale pour valoriser son club et développer ses partenariats.

INTERVENANT(E)S / PEDAGOGIE

Sébastien RIMETZ - SRI consultant sport

Emilie BARTHES - Directrice Groupement Employeur Sport Région Sud et GEIQ Région Sud

Antonin Pierson - Consultant marketing

DURÉE / MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Date** : Samedi 09 et dimanche 10 janvier 2027
- **Durée** : 11 heures
- **Lieu** : Novotel Pont de l'Arc - Aix-en-Provence
- Prise en charge AFDAS (membres du bureau)
- Inscription via un formulaire **avant le 23 décembre 2026**
- **Frais d'inscription de 100€** pour les inscrits des Comités Départementaux

L'action collective sera financée par les fonds conventionnels de la branche du sport.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter notre responsable, **Méloé LECOMTE** (entretien au préalable avec notre référent handicap est à prévoir)